



Avec la participation de :



---

**20ème Journée nationale d'étude d'Élus, santé publique & territoires  
(ESPT)  
«Santé et Vieillesse: le pouvoir des collectivités locales»**

**Mardi 18 décembre 2018  
Hôtel de Ville de Grenoble**

---

Rien de nouveau : l'espérance de vie s'allonge, les Français vieillissent. Les baby boomers nés après-guerre atteignent l'âge de la retraite. Néanmoins, ce vieillissement ne revêt pas la même forme sur l'ensemble du territoire français ni pour toutes les catégories sociales. Les enjeux sont à envisager sous des angles différents selon les caractéristiques des territoires : villes de taille moyenne, métropoles ou bourgs ruraux. Ce vieillissement pose également des questions spécifiques pour les populations vivant dans les quartiers populaires. En effet, comme le souligne une étude d'octobre 2017 de l'ONPV (Observatoire national de la politique de la ville), la population des QPV est certes en moyenne très jeune, mais la part de personnes âgées y est croissante.

L'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population française totale augure de défis nouveaux pour la société toute entière. Au sein des cellules familiales, elle interroge notamment le lien entre les générations, elle questionne la réalité d'un véritable choix du lieu que l'on souhaite habiter pour vieillir, chez soi ou dans un établissement. Aux professionnels du soin et de l'accompagnement médico-social, elle impose de réfléchir ensemble aux interactions

spécifiques entre « virage ambulatoire » et vieillissement, et aux nouvelles modalités de collaboration entre hôpital, soignants et services médico-sociaux de ville et services généraux de la Ville. Elle interpelle avec force celles et ceux qui ont été élus pour représenter les citoyens à l'échelon local, pour mener des politiques publiques adaptées aux besoins et garantir le bien-être des habitants, la sécurité et la possibilité de vivre ensemble.

Quelle politique coordonnée, quelles initiatives les communes peuvent-elles mettre en œuvre sur leur territoire pour répondre à ces objectifs ? Quelles démarches territorialisées permettent d'articuler « vieillesse » et « santé », réfléchi dans son sens global et pas uniquement celui de l'accès aux soins, des parcours de soins ? En particulier, comment la question du vieillissement est-elle prise en compte dans les Contrats Locaux de Santé, dans les Ateliers Santé Ville ? Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'évolution démographique - avec une population de plus de 60 ans aussi nombreuse en 2010 que celle des 15 à 24 ans - vient requestionner les orientations de la politique de la ville alors que celle-ci est historiquement tournée vers la jeunesse. Comment vivre vieux et malades dans les territoires ruraux, comment vivre vieux et en bonne santé, en étant pleinement citoyens, participant à la vie de la cité, en particulier lorsque l'on est dans une situation de cumul des vulnérabilités, précaire et isolé ? Comment mieux vivre ensemble au sein de la Ville ?

La 20ème Journée nationale d'étude de l'association « Élus, santé publique & territoires » proposera de réfléchir ensemble, élus, professionnels, institutions, associations, citoyens, à ces questions cruciales : quelles sont les « clés » du bien vieillir dans la cité en bonne santé ou malgré un état de santé qui se dégrade, une maladie chronique ? Comment promouvoir l'autonomie, la santé des personnes âgées et leur participation sociale ? Finalement, quel est le rôle de la commune et de ses services dans l'accompagnement du vieillissement, y compris en santé : quelle organisation, quelles modalités d'accompagnement, quels dispositifs proposer pour cette catégorie croissante de notre population ? Comment les élus se saisissent-ils de ces questions ?

## PROGRAMME PROVISOIRE

**ACCUEIL** **8h30**

**OUVERTURE** **9h-9h45**

**Eric PIOLLE**, maire de Grenoble

**Laurent EL GHOZI**, Président d'ESPT

**Kheira CAPDEPON**, 3ème Adjointe au Maire de Grenoble déléguée aux Personnes âgées et à la Politique intergénérationnelle

**Jean-Yves GRALL**, DG ARS Auvergne-Rhône Alpes (*sous réserve*)

**Laura BONNEFOY**, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Isère déléguée à l'autonomie et au handicap (*sous réserve*)

**Emmanuelle HAMEL**, Santé publique France, Direction de la Prévention et de la Promotion de la Santé, Responsable Unité Personnes âgées et populations vulnérables

## 1ère TABLE-RONDE 10h-12h

### L'invention de la vieillesse : une construction médico-socio-politique

**Animation :** *Marianne AUFFRET, vice-présidente d'ESPT, maire adjointe du 14ème arr. de Paris*

- Un point de vue philosophique : regards sur la vieillesse et ses représentations : **Philippe SALTEL**, enseignant chercheur en philosophie morale, éthique et appliquée aux soins, Université de Grenoble
- Un point de vue de gériatre : **Pr Gaëtan GAVAZZI**, chef de service Médecine gériatrique, CHU Grenoble Alpes
- Un point de vue d'élus : **Eric PIOLLE et Kheira CAPDEPON**, ville de Grenoble
- Un point de vue sociologique : **Sebastian J. MOSER**, sociologue, chercheur associé Centre Max Weber, UMR 5283, Université Paris Sud, Espace Ethique IdF
- Le point de vue d'une association de personnes âgées

## Pause déjeuner 12h-13h30

## 2ème TABLE-RONDE 13h30-15h30

### Quelles organisations territoriales en santé pour les personnes âgées ?

**Animation :** *Elisa MARTIN, 1ère adjointe au maire de Grenoble, déléguée aux Parcours éducatifs et à la Tranquillité publique*

- Organiser les acteurs concernés à l'échelle des territoires, c'est-à-dire ? : des exemples de démarches territorialisées en santé des personnes âgées :
  - **L'expérience de la CC de l'Autunois Morvan : Clément SOULIER**, coordonateur CLS de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan
  - **L'expérience du CIAS et de la filière gérontologique du Pays de Martigues : Catherine GERMAN-LABAUME**, Responsable du Pôle Santé et Handicap du CIAS
  - **Coordination gérontologique métropole-département : l'expérience de la métropole de Nantes et du département Loire Atlantique : le projet gérontologique métropolitain, Bettye LEQUIPPE**, chargée de mission projet gérontologique métropolitain (*sous réserve*)
  - **Territorialisation en santé mentale des personnes âgées : l'expérience des CLSM : Pauline GUEZENNEC**, chargée de mission, CCOMS Lille
  - **L'expérience d'une équipe mobile gériatrique externe**
- Quelle coordination entre les différents échelons territoriaux ? Quelle place pour les acteurs institutionnels dans l'amélioration des parcours de santé et de vie des personnes âgées ? → Le point de vue d'une Agence Régionale de Santé

## Pause café 15h30-16h

### 3ème TABLE-RONDE

16h-18h

#### Quelle place pour les différents « usagers » de la vieillesse ?

**Animation : Kheira CAPDEPON**, 3ème adjointe au Maire de Grenoble déléguée aux Personnes âgées et à la Politique intergénérationnelle

- Quelle prise en compte de la parole des « vieux » ?
- Ville Amie Des Aînés (VADA) : un outil pour mieux prendre en compte la parole des personnes âgées vulnérables et invisibles → **Carlyne BERTHOT**, chargée de mission Ville Amie Des Aînés (VADA), Grenoble
- La participation des personnes âgées dans les instances de la démocratie en santé
- Quelle prise en compte de la parole des aidants ?
- Rompre l'isolement et promouvoir la participation sociale des personnes étrangères vieillissantes et isolées : **Elias BOUANANI**, Responsable juridique et **Jalil LEMSEFFER**, Responsable du pôle santé migrants, Observatoire sur les Discrimination et les Territoires Interculturels (ODTI)
- L'implication des aînés dans la Cité → **Bernard ENNUYER**, sociologue enseignant chercheur, Université Paris Descartes

### CLÔTURE 18h-18h30 OU 18h30-19h

« Fil rouge » : **Mathieu ANGOTTI**, DGA ville de Grenoble

**Dominique LIBAULT**, Président du Comité national Paerpa et pilote de la Consultation nationale « Grand âge et autonomie » (*sous réserve*)

**Laurent EL GHOZI** et **Marianne AUFFRET**, ESPT

Journée gratuite, sur inscription avant le 10 décembre 2018:

<https://www.inscription-facile.com/form/7CVS1oxaZgqALjw9tEwF>

*Journée réalisée avec le soutien financier du Ministère des Solidarités et de la Santé-DGS, du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et de Santé publique France*